



Métiers du marketing / pub / communication

La qualité des prestations d'une agence de communication, marketing ou publicité se juge sur les plus petits détails. Une erreur dans le choix d'un mot, la couleur d'un logo ou le design d'un produit peut nuire à l'image de son client et entraîner des pertes financières importantes. Voici notre analyse des risques du métier de la communication, du marketing et de la publicité, et les solutions d'assurances pour les couvrir.

Les principaux risques



Risque n°1 : la Responsabilité Civile de l'agence

Une mise en cause de la Responsabilité Civile Professionnelle commence souvent par une petite faute, aux effets immenses... Le niveau de risque des agences de communication et de marketing est élevé comparé aux petites erreurs qui peuvent survenir au cours de leur prestation :

- Une erreur d'inattention dans la couleur d'un logo
- une faute de frappe dans un mailing (courrier publicitaire) qui sera diffusé à des millions de prospects peuvent entraîner des réclamations importantes de leurs clients.



La mise en cause directe du dirigeant de l'agence de communication

La défaillance financière de l'agence, le défaut d'assurance en RC pro ou encore la mise en cause personnelle au titre du droit du travail pour harcèlement moral peuvent engager la responsabilité personnelle du dirigeant de l'agence de communication / marketing. Pour protéger son patrimoine personnel, nous conseillons la souscription d'une assurance Dirigeant (RCMS).

Qui est concerné ?

- Agence de communication
- Agence de publicité
- Agence de Relations publiques
- Agence de création graphique
- Marketing direct & promotionnel
- Centres d'appels

5 risques classiques en RC Professionnelle

- Laisser un léger flou dans le brief client
- Un retard, même accidentel dans la livraison du projet
- Violation des droits d'auteur dans une création (image, logo)
- Violation des règles liées à la publicité comparative
- Non-respect de la confidentialité des données fournies



FICHE SECTEUR D'ACTIVITE Marketing – Communication - Publicité



Perte ou vol d'informations confidentielles ?




L'agence de communication/marketing peut avoir besoin de données à caractère confidentiel de la part de son client pour mener à bien sa prestation. Elle est responsable de ces données sensibles que son client lui a confiées. Leur perte ou leur destruction suite à un piratage ou une erreur informatique peut entraîner la mise en cause de sa responsabilité. Nous conseillons de prévenir le risque de piratage des bases de données de la société par la souscription d'une assurance Cyber Criminalité.

Matériel professionnel coûteux ?

Vidéo projecteur, imprimante, caméras numériques, microphones, écrans plats... Une assurance Tous Risques Bureaux qui couvre le matériel en tous lieux peut se révéler utile en cas de vol ou de bris si :

- le montant du matériel informatique est très élevé (envisager une Tous Risques Matériels)
- le matériel est nécessaire au bon déroulement d'une prestation

Tableaux des garanties appropriées :

Quel type de risque ?	Niveau du risque	Quelle garantie ?
 Mise en cause de l'agence de communication : <ul style="list-style-type: none"> - faute, omission - violation de propriété intellectuelle (logo, texte) - violation des règles de la publicité comparative - retard accidentel dans la prestation - ... 	10/10	Responsabilité Civile Professionnelle
 Mise en cause de l'agence de marketing : <ul style="list-style-type: none"> - par un tiers blessé lors d'une chute dans les locaux - par recours de la Sécurité Sociale suite à un accident du travail - ... 	10/10	Responsabilité Civile Exploitation
 Mise en cause du dirigeant de l'agence pour <ul style="list-style-type: none"> - faute de gestion - violation de loi, règlement, statuts - comblement de passif - ... 	10/10	Responsabilité des Dirigeants



FICHE SECTEUR D'ACTIVITE

Marketing – Communication - Publicité



 Dommages subis par les locaux de l'agence de marketing : - incendie, vol, dégâts des eaux, etc. + le mobilier + les frais nécessaires au maintien de l'activité	10/10	Assurance Local professionnel
 Dommages subis lors d'une attaque informatique par l'agence de marketing/communication : - perte d'exploitation - frais de rétablissement du système. + responsabilité de la société suite à la perte de données clients confiées	8/10	Assurance CyberCriminalité
 Dommages subis par le matériel professionnel utilisé par l'agence de marketing (serveurs, iPad, ordinateur portable etc.) lors de déplacements à l'extérieur	8/10	Assurance Tous Risques Matériels
 Action juridique de l'agence de marketing en cas de : - impayé, litige avec un fournisseur - débauchage de salarié - violation de la propriété intellectuelle - frais d'avocat et d'experts - ...	8/10	Protection Juridique professionnelle
 Mise en cause de l'agence de communication pour non-respect du droit du travail : - licenciement sans cause réelle ni sérieuse - harcèlement moral - atteinte à la vie privée - ...	7/10	Assurance Prud'homme <i>Réclamations liées à l'Emploi</i>
 Acte frauduleux au sein de l'agence de marketing / communication : - falsifications de chèques de clients - fausse facture - détournement de fond, etc. - ...	7/10	Assurance Fraude en Entreprise
 Arrêt, décès ou invalidité d'une personne essentielle pour l'activité de l'agence de marketing / communication	7/10	Assurance Homme-Clé
 Voyages professionnels des salariés de l'agence en France et à l'étranger : - accident - problème de santé - attentat	7/10	Assurance Déplacement Professionnel



FICHE SECTEUR D'ACTIVITE

Marketing – Communication - Publicité



 Accident d'un collaborateur à domicile ou au travail : <ul style="list-style-type: none">- décès ou invalidité du collaborateur- Indemnités des ayant droit du collaborateur	6/10	Assurance Individuelle Accident
 Kidnapping d'un salarié et demande de rançon <ul style="list-style-type: none">- Extorsion de biens- Gestion de la crise par un prestataire- ...	6/10	Assurance Kidnapping